

Fiche Descriptive de Formation

Sport Santé Bien Être

Lieu principal de la formation :

Salle de la Maison Municipale des Associations (MMA)
4 rue Gay Lussac
29480
Le Relecq Kerhuon

Dates et horaires de la formation :

La formation s'organisera sur 5 jours (1j+4j) le 04 avril 2025 et du 07 avril au 10 avril 2025 selon les horaires suivants : 9h-17h

Nature de l'Action (Article L6313-1 du code du travail) :

Action de formation organisée dans un objectif de développement des compétences

Durée de la formation :

Nombre d'heures de présence en formation : **35 heures**
Nombre de journées de présence en formation : **5 jours**

Contexte :

Cette formation « Sport-Santé » est destinée aux animateurs qui souhaitent développer des créneaux pour l'accueil et l'animation de publics spécifiques éloignés de la pratique (séniors sédentaires, obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires, cancers, et BPCO).

Le suivi de l'intégralité des modules permettra aux animateurs d'être reconnus par le mouvement fédéral et institutionnel comme expert de la thématique.

Ces compétences complémentaires ont vocation à répondre à un besoin identifié par les animateurs, responsables de structures et adhérents, et qui correspond à une situation professionnelle spécifique du secteur.

Cette formation complémentaire permet de comprendre la démarche du Parcours d'Accompagnement Sport Santé vers le Club (PASS Club). Ce parcours se présente comme une démarche qualitative sur la thématique « Sport Santé » impliquant différents acteurs. Il a pour objectifs de rendre plus efficace les actions en direction des personnes ayant des problématiques de santé ou à risques, ainsi que de donner de la cohérence et de la complémentarité entre les dispositifs et les partenaires. La finalité est de favoriser l'accessibilité à une pratique sportive pérenne pour tous au sein des clubs sportifs associatifs grâce à des outils dédiés : PIED, DIABETACTION, CŒUR & FORME, MOOVE EAT.

A ce jour, la prise en compte de ces publics spécifiques dans l'animation sportive est un véritable enjeu de santé publique. Cette formation trouve toute sa légitimité dans le cadre des politiques Régionale de Santé.

Cette formation complémentaire permettra enfin de faire valoir une expertise, reconnue par les réseaux de santé des différents territoires.

Pré-réquis :

Animateurs en possession ou en cours de formation d'un CQP ALS toutes options ou d'un BP JEPS ou d'un diplôme à minima de niveau IV de la branche du sport donnant des prérogatives d'encadrement sportif.

Public :

Animateurs sportifs, titulaires d'un diplôme professionnel issu de l'environnement fédéral

Effectif :

6 à 20 participants.

Modalités et délais d'accès :

Pour que l'inscription en formation soit prise en compte, le stagiaire doit retourner son coupon d'inscription au plus tard 3 jours avant le début de l'action de formation, accompagné des pièces suivantes :

- Diplômes sportifs

Une confirmation de son inscription sera envoyée en retour.

Accueil des personnes en situation de handicap :

La Fédération Française Sports pour Tous et ses Comités Régionaux se sont fixés pour objectif prioritaire de rendre leur offre de formation accessible à tous. C'est pourquoi, et conformément à l'article D323-10 du code du travail, notre offre est conçue dans le respect des principes de non-discrimination et d'adaptation des formations aux personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant.

Afin d'accueillir au mieux les personnes en situation de handicap, nous demandons de :

- joindre au dossier d'inscription la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ;
- contacter le coordonnateur de formation pour définir les aménagements éventuels avec la situation de handicap reconnue.

Tous les coordonnateurs de formation sont formés à l'accueil de personne en situation de handicap, notamment auprès du centre de ressources fédéral *CAP'HANDI*. Ce centre est en soutien à l'ensemble des acteurs du réseau.

Contact : Céline VIAL, coordonnatrice de CAP'HANDI : celine.vial@sportspourtous.org

Concernant plus spécifiquement le financement de la formation, vous pouvez vous adresser à l'AGEFIPH ou à votre pôle emploi.

Moyens d'encadrement :

La formation est encadrée administrativement et pédagogiquement par l'ensemble des personnes ci-dessous, qui ont suivi une formation spécifique en lien avec les fonctions d'encadrement qu'elles occupent.

Le coordonnateur pédagogique : Personne en charge de l'organisation technique et pédagogique de la formation (ruban pédagogique, détermination des aspects matériels) et du suivi pédagogique des stagiaires.

Contact : M ou Mme BRICARD Solène – solene.bricard@sportspourtous.org – 07 50 55 39 79

L'équipe de formation : Lors de la formation, toutes les séquences pédagogiques sont encadrées par des formateurs issus du réseau Sports pour Tous, et qui ont des expériences d'animation et d'accueil du public dans le cadre de la pratique d'activités physiques ou sportives, avec au moins un formateur expert formé spécifiquement en Sport Santé Bien Être.

Objectifs de l'action de formation :

Cette formation a pour objectifs de rendre les stagiaires capables de :

- Être capable de préparer, animer et évaluer une animation en sport santé bien être en direction d'un public sédentaire
- Développer son activité et en faire la promotion pour mobiliser de nouveaux adhérents

Contenus de la formation :

- La démarche PASS Club et son contexte ;
- Prise en compte de la singularité des pratiquants ;
- Accueil et orientation des pratiquants ;
- Connaissances inhérentes aux caractéristiques des publics seniors, sédentaires et « à pathologies » ;
- Prise en compte des publics et de l'environnement pour préparer un projet d'action en direction des publics seniors, sédentaires et « à pathologies » ;
- Préparation et animation de séances auprès de publics seniors, sédentaires et « à pathologies » ;
- Mobilisation de connaissances et maîtrise d'outils et de techniques nécessaires à la conduite de séances adaptées pour un public senior, sédentaires et « à pathologies » ;
- Les caractéristiques inhérentes aux public senior, sédentaires et « à pathologies ».

Moyens pédagogiques utilisés :

Les méthodes utilisées visent d'abord à privilégier une pédagogie ouverte et active, basée sur la participation et la coopération des stagiaires ainsi que la transparence sur les processus d'apprentissage.

Elles se traduisent par une alternance de temps consacrés à :

- Des apports théoriques et pratiques (méthodes, outils).
- Des questionnements des pratiques actuelles en matière de formation au sein de notre réseau.
- Des études et des analyses de cas.
- Des témoignages et des échanges de pratiques.

Moyens techniques :

Ce lieu regroupe un espace de cours théoriques ainsi qu'un espace de pratique propice à la mise en situation d'animation sportive et à la pratique d'activités physiques. Les formateurs ont à leur disposition un vidéoprojecteur, différents outils multimédia, une documentation variée, l'accès à la revue fédérale numérique « Sports pour Tous le Mag' ».

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :

Chaque stagiaire bénéficie d'un positionnement en amont de la formation donnant lieu à un plan individuel de formation tenant compte des parcours antérieurs de chaque stagiaire et de son expérience professionnelle. Ce temps de positionnement peut s'organiser à distance (téléphone ou visio) ou en présentiel, et permet de prendre en compte le contexte professionnel du stagiaire, ses besoins et ses motivations.

Des évaluations formatives, des questionnaires et des temps de bilans collectifs permettront d'évaluer la progression des stagiaires tout au long de la formation.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Des feuilles de présences signées par les stagiaires et les formateurs par demi-journée d'action de formation justifieront la réalisation de l'action de formation.

Modalités d'évaluation de l'action :

La présence à l'ensemble des demi-journées de formation est nécessaire pour l'atteinte des objectifs de la formation. Les stagiaires et les formateurs sont ainsi tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie.

Les procédures d'évaluation se concrétiseront par une évaluation des stagiaires par les formateurs dans le cadre de mises en situation d'animation et par une évaluation à chaud de la formation par les stagiaires via un questionnaire approprié.

Nature de la sanction de l'action de formation dispensée :

Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de formation ainsi que l'évaluation des acquis de l'action de formation sera remise aux stagiaires à l'issue de l'action de formation.

Remise d'attestation de reconnaissance des formations PIED / DIABETACTION / COEUR & FORME / MOOVE
EAT